

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1450000: entreprises horticoles

En vigueur au 01/01/2008 (Dernière actualisation de la page 17/03/2014)

Voir les Sous-secteurs 1450001 jusqu'à 1450007. Le document concernant le champ de compétence est consultable ici.